

## SERVICE ÉTAT CIVIL / ÉLECTIONS

### NOCES

Date de cérémonie souhaitée : le : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

#### → EPOUX(SE)

Nom de naissance : ..... Nom d'usage : .....

Prénom(s) : ..... Né(e) le : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Lieu de naissance : .....

#### → EPOUX(SE)

Nom de naissance : ..... Nom d'usage : .....

Prénom(s) : ..... Né(e) le : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Lieu de naissance : .....

#### → ADRESSE DU COUPLE

..... Code postal : .....

Ville : ..... Depuis le : .....

Adresse mail : ..... @ : .....

Téléphone époux(se) : ..... Téléphone époux(se) : .....

#### → MARIAGE

Date et lieu du mariage : .....

Rencontre : .....



## → COMPOSITION DE LA FAMILLE

Enfants (Prénoms et âge) : .....

.....

Petits-enfants (Prénoms et âge) : .....

.....

Arrières petits-enfants (Prénoms et âge) : .....

.....

## → DIVERS

Loisirs, Hobbies, Vie associative : .....

.....

Anecdotes personnelles ou professionnelles : .....

.....

Nombre de personnes présentes le jour de la cérémonie : Adultes : ..... Enfants : .....

Souhaitez-vous être pris en photo : OUI  NON

Autorisez-vous la publication de votre photo dans les supports municipaux (journal et site internet) :

OUI  NON

**Observations :** .....

.....

.....

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Informations devant être portées à la connaissance des personnes auprès desquelles sont recueillies des données à caractère personnel.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service de l'état civil/élections dans un fichier informatisé ayant pour finalité le mariage. Le responsable du présent traitement est la Maire-Adjointe à la citoyenneté, aux démarches administratives, au monde du combattant et au devoir de mémoire de la ville de Meaux. Tous les champs de ce formulaire doivent obligatoirement être remplis. Dans la négative, le dossier ne peut être traité et la demande ne peut aboutir. Les dossiers de mariage sont conservés par la mairie et le Parquet de Meaux. Les données ne font pas l'objet d'un transfert vers des pays hors de l'Union Européenne. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant afin d'utiliser votre droit d'opposition, d'interrogation ou de rectification. De plus, lorsque vous avez donné votre consentement, vous disposez d'un droit de le retirer à tout moment, sans que ce retrait ne porte atteinte à la licéité du traitement effectué antérieurement.

Ces droits peuvent être exercés auprès du service de l'état civil/élections de la Ville de Meaux par courrier à l'adresse suivante : **Hôtel de Ville – Service de l'état civil/élections – B.P. 227 – MEAUX CEDEX**  
Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

